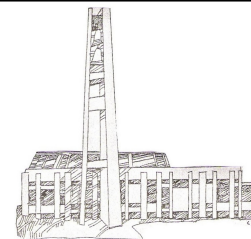




Région luthérienne de Paris

**Paroisse luthérienne  
Saint-Marc de Massy**



<b>Presbytère</b> 6, Allée du Japon 91300 Massy Tél : 01 69 20 31 06 Adresse électronique : <a href="mailto:EELF.StMarc.conseil@gmail.com">EELF.StMarc.conseil@gmail.com</a>	<b>Église Luthérienne Saint-Marc</b> A l'angle Place Antoine de St-Exupéry/ rue des Anglais – Massy (en contrebas de l'opéra) <a href="http://www.saintmarcdemassy.org">www.saintmarcdemassy.org</a>
<b>Service divin</b> Les dimanches et jours de fêtes à 10h30	<b>École du dimanche</b> Le dimanche pendant le service divin

## FEUILLE D'INFORMATIONS PAROISSIALES

FIP n° 1275 – 40<sup>ème</sup> année – du 10 au 30 avril 2017

### Lectures bibliques :

9 avril 2017 (dimanche des Rameaux) : Esaïe 50, 4-7 ; Philippiens 2, 6-11 ; Matthieu 21, 1-11  
 13 avril 2017 (Jeudi saint) : Exode 12, 1-14 ; 1 Corinthiens 11, 23-2 ; Jean 13, 1-15  
 14 avril 2017 (Vendredi saint) : Esaïe 52, 13-53, 12 ; Hébreux 4, 14-16, 5, 7-9 ; Jean 18, 1-19, 42  
 16 avril 2017 (dimanche de Pâques) : Actes 10, 34-43 ; 1 Corinthiens 5, 6-8 ; Matthieu 28, 1-10  
 23 avril 2017 (2<sup>e</sup> dimanche du temps pascal) : Actes 2, 42-47 ; 1 Pierre 1, 3-9 ; Jean 20, 19-31  
 30 avril 2017 (3<sup>e</sup> dimanche du temps pascal) : Actes 2, 14-33 ; 1 Pierre 1, 7-21 ; Luc 24, 13-35

### Vie de notre paroisse

<b>Jeudi 13 avril</b>	<b>Culte du jeudi Saint</b> à 20h30 h à Saint-Marc.
<b>Vendredi 14 avril</b>	<b>Culte du vendredi Saint</b> à 19h30 à Saint-Marc.
<b>Samedi 15 avril</b>	<b>Culte d'adieu de Violette Nifenecker</b> à 16h à Saint-Marc.
<b>Dimanche 16 avril</b>	<b>Aube pascale</b> à 6h30 à Saint-Marc.
	<b>Culte de Pâques</b> à 10h30 à Saint-Marc.
<b>Jeudi 20 avril</b>	<b>Étude biblique</b> à 14h15 au temple de Palaiseau.
	<b>Méditation chrétienne</b> à 19h00 à Saint-Marc
<b>Vendredi 21 avril</b>	<b>Célébration œcuménique de la Résurrection</b> à 20h30 à Saint-Paul.
<b>Samedi 22 avril</b>	<b>Groupe des jeunes de Massy et Palaiseau</b> à 19h00 au temple de Palaiseau.
<b>Dimanche 23 avril</b>	<b>Repas du CASP</b> à Saint-Marc à l'issue du culte.
<b>Jeudi 27 avril</b>	<b>Culte de Maison</b> à 14h00.

### Semaine sainte et semaine pascale

- Jeudi Saint : culte du Jeudi Saint 13 avril à Saint-Marc, à 20H30, avec nos frères réformés de Palaiseau et Robinson et mennonites de Châtenay-Malabry. À l'issue du culte, nous partagerons un verre de l'amitié. Merci d'apporter ce que vous pourrez (feuille d'inscription à disposition).
- Vendredi Saint : culte du Vendredi Saint 14 avril à Saint-Marc, à 19h30.
- Aube pascale : culte à 6h30, dimanche 16 avril à Saint-Marc, suivi d'un petit déjeuner.
- Culte solennel de Pâques dimanche 16 avril à 10h30.
- Célébration œcuménique de la Résurrection, avec nos amis catholiques et baptistes de Massy le vendredi 21 avril à 20h30 à l'église Saint-Paul (angle avenue des Canadiens/avenue de France).

### Décès dans la paroisse

Violette Nifenecker est décédée le 22 mars à l'hôpital d'Orsay. Elle a été inhumée à Héricourt aux côtés de son époux.

Le culte d'adieu aura lieu à Saint Marc le samedi 15 avril à 16h00.

Notre sympathie et nos prières accompagnent sa famille, dans l'espérance de la Résurrection.

Sylvie Dibansa a perdu son frère David. Toute notre amitié et notre prière accompagnent notre amie et sa famille, également dans l'espérance de la Résurrection.

### Repas du CASP du dimanche 23 avril

Notre association d'entraide, AESMMA, avec l'association AGAPE de Palaiseau, prépare dans notre église, un repas pour 30 personnes en difficulté suivies par le Centre d'Action Social Protestant (CASP). Vous pouvez vous inscrire sur les feuilles pour aider de plusieurs façons : préparation de certains plats, achat de boissons spécifiques, aide à la logistique (préparer les plats, servir, faire la vaisselle, accueillir ces personnes et leurs 2 accompagnateurs). Nous espérons que les adultes les plus jeunes pourront donner un peu de leur temps pour cet événement unique dans l'année. : «*Ce que vous ferez au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous le ferez*» (Mat. 25, 40).

### Adhésion à l'association d'entraide AESMMA

Chaque paroissien peut candidater pour faire partie de l'AESMMA pour la modique somme de 2 € par an. L'AG s'est tenue le 2 avril et vous aurez bientôt à disposition les informations sur les activités de l'année écoulée et sur les finances.

### Mot de la trésorière d'ACEPU Saint-Marc



Fin mars, un peu de retard par rapport à la prévision nécessaire au fonctionnement de la paroisse. Restons mobilisés!!

### Extrait de l'agenda du pasteur

- Mercredi 12 avril : animation du groupe de méditation chrétienne à l'église protestante unie de Bon-Secours.
- Vendredi 21 avril : participation à la pastorale de l'Inspection.
- Samedi 22 avril : participation au Conseil régional.
- Dimanche 30 avril : célébration du culte à Bourg-la-Reine.

### À noter déjà...

- Chorale pour le culte de la Pentecôte : la chorale se réunira les vendredis 5, 12, 19 mai et 2 juin à 20h afin de préparer sa participation sous la houlette de Maherison. N'hésitez pas à participer.
- Jeudi 25 mai (Ascension) : à l'issue du culte, repas fraternel tiré des sacs et nettoyage de l'église. Ne ratez pas cet événement très joyeux de travailler ensemble pour préparer dignement notre église pour la Pentecôte.
- Le repas paroissial du 18 juin a été reporté au 25 juin.

### À méditer

*« Le monde est ressuscité ! Le monde chrétien est ce monde de gloire, le monde chrétien est ce monde transfiguré où resplendit une nouvelle dimension que perçoit le regard de la foi, qui n'est autre que le regard du cœur, le regard de l'amour »*

Maurice Zundel

**Adressez vos versements (offrande dominicale nominative ou non) à l'ordre d'ACEPU St Marc pour les chèques.**

**Pour vos offrandes en espèces à la paroisse (ACEPU), anonymes ou non, des enveloppes sont à votre disposition dans les recueils de chants.**

**Rappel : pour les personnes imposables, déduction de 66% de vos dons nominatifs en chèque ou espèces dans une enveloppe à votre nom : 100 € vous coûtent 34 €. De plus, cela permet à la paroisse de donner un nombre fiable des donateurs réguliers.**

**Le trésorier recommande les virements mensuels** : il suffit de signer à son agence bancaire un ordre de virement permanent ou de faire un virement ponctuel via internet. Demandez un RIB à la trésorière (Martine Aggerbeck).

*Le produit des collectes en espèces directement dans la corbeille au cours du culte est affecté à la diaconie, gérée par l'Association d'Entraide Saint-Marc de Massy-Antony AESMMA.*